



## Peut on imposer à son conjoint un changement de notaire divorce

Par **Lolotte69**, le **07/09/2017** à **12:47**

Bonjour

Mon compagnon est en cours de divorce contentieux depuis un an , apres deux ans de séparation de corps , il a fait appel à un notaire de son village pour rédiger un projet de partage des biens , en particulier de la maison située dans le village , et sa femme vient de répondre 9 mois après avoir reçu le projet en disant qu'elle ne fait pas confiance à ce notaire car il a établi un partage qui lui est soi disant " défavorable " , elle demande via une déclaration d'incident à ce que le tribunal désigne un autre notaire , ainsi qu'un expert immobilier pour estimer la maison ( elle conteste aussi l'intégrité de l'estimation agents immobiliers)

Peut elle ainsi mettre en doute l'intégrité d'un notaire et en faire désigner un autre par le tribunal ? Le tribunal peut il refuser ?

Merci pour votre aide car nous sommes désespérés du délai supplémentaire que cela implique

Par **Visiteur**, le **07/09/2017** à **13:56**

Bonjour,

On ne peut "imposer" un changement de notaire, mais on peut prendre chacun le sien !

Par **Lolotte69**, le **07/09/2017** à **18:57**

Merci pour cette réponse , il me semblait pourtant qu'il fallait un seul notaire pour le partage des biens du couple ? Parce que comment cela peut il se passer si les deux notaires ne sont pas d'accord par exemple ?